

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 25 JUIN 2003

Objet :
Festival
International
d'Orgue de la
Roya-Bévéra
2003

L'an deux mille trois et le vingt cinq juin
à dix huit heures.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au
nombre prescrit par le règlement dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de
Monsieur Jean THAON

0306/04

Présents ou représentés :

MM. THAON, BARBIER, CLARY, FRERE, MARY, MORANI, LORENZI,
PAUGET, REGHEZZA, VICTOR.
MMES ALLAVENA, BRUN, FORESTIER, RAYBAUD, RENAUDO, STEFANI,
SOMARIA.

Le Président rappelle que le Syndicat Mixte a obtenu le
financement du Conseil Général (d'un montant de 30 000 euros) pour
l'opération "Valorisation des Orgues de la Roya-Bévéra" permettant la
réalisation du 2ème Festival International d'Orgue créant ainsi un
événement culturel et musical autour du patrimoine instrumental des
orgues des vallées de la Roya-Bévéra pour un coût estimé à 30 000 E :

- Salaires et charges sociales	22 000 euros
- Frais de publicité.....	5 000 euros
- Divers (entretien orgues, déplacement, hébergement)....	3 000 euros

En août 2003, sont programmés 8 concerts dans les communes de
Tende, Saorge, La Brigue, Sospel, Fontan, Breil sur Roya, Airole,
Vintimille (les communes italiennes prenant en charge directement les
dépenses occasionnées par leur manifestation). Des visites guidées se
dérouleront avant les concerts pour faire découvrir au public les plus
beaux monuments sacrés d'un patrimoine architectural inestimable.

Oùï, l'exposé du Président et après en avoir délibéré, le Conseil
Syndical :

- 1) accepte la mise à place du 2ème Festival International d'Orgue de la
Roya-Bévéra.
- 2) charge le Président de la signature des contrats et tous documents
nécessaires à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,
Jean THAON

